

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2016

Présents : Martine DUFFAUD, Claude ETIENNE, Capucine MALBRAIN, Samuel MORIN, Valentine RIGAUD, Raoul TEYSSIER, Guy VERNET, Elodie COUDENE, Thierry DUFAU et Stéphane GINEVRA.

Excusés : Matthieu COQUEREL (procuration donnée à Valentine RIGAUD) .

Secrétaire de séance : Stéphane GINEVRA

Assistent également au conseil : Bertrand Duret et Naka Ramanoelina

- **Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 11 Avril 2016. Approbation à l'unanimité des présents.**
- La parole est donnée à **Bertrand Duret** qui expose son projet de Fête de la Bière prévu le 14 Juillet dans le Parc de l'Écomusée avec rapatriement sur les garages en cas d'intempéries.
La fête commencera à 14h par des animations avec des stands « associatifs ».
La salle polyvalente sera réservée également pour le stockage du matériel avant et après la fête.
- **Adressage de la commune:**
 - **Choix du prestataire**
Les informations étant encore incomplètes, le choix du prestataire sera fait lors d'un prochain conseil.
 - **Constitution d'un groupe pour élaborer le projet**
Il sera fait appel à quelques concitoyens bénévoles pour constituer un groupe de travail qui sera chargé entre autre de donner des noms aux routes et de vérifier les futures numérotations.
- **Aménagement places du village,**
Les plans fournis par la société Géo siapp, pour la place de la mairie, et pour la place de la fontaine sont approuvés, dans les grandes lignes, quelques légères modifications peuvent être envisagées.
- **Pique Nique du village**
Comme chaque année, le pique nique du village aura lieu le dimanche 26 Juin dernier dimanche du mois. C'est maintenant une habitude, la municipalité offrira barbecue et boissons.

➤ Questions diverses

- D'importants travaux de voirie commenceront dans la semaine du 20 Juin.
- Délibération à l'unanimité pour demander le changement d'école de référence pour obtenir des transports scolaires pour les enfants qui vont à l'école primaire de Pont de Labeaume.
- Adoption à l'unanimité d'une motion de soutien à l'action menée, par les médecins et pharmaciens du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale, et par différentes organisations syndicales, action largement soutenue par diverses municipalités du bassin d'Aubenas, action visant à demander à l'Agence Régionale de Santé d'accepter un **G**roupement **H**ospitalier de **T**erritoire Sud-Ardéchois qui retienne comme établissement support, Aubenas.
- Adoption à l'unanimité d'une subvention de 50€ pour permettre la participation d'élèves du collège de Montpezat à une finale nationale pour laquelle ils se sont brillamment qualifiés.
- Le conseil municipal confirme Claude Etienne comme délégué de la commune au SEBA, même après sa démission de sa fonction de maire et jusqu'à ce qu'un autre maire soit élu et que les délégations soient redéfinies.
Le conseil municipal vote pour que le SEBA ne renouvelle pas à la SAUR la délégation de service public et que la gestion de l'eau soit faite en régie par le SEBA.

Pour la poursuite de la délégation de service public à la SAUR : 0
Contre la poursuite de la délégation de service public à la SAUR : 9
Abstention : 2
- À la demande de Monsieur B. pour la participation de la commune au branchement électrique de sa maison, il est répondu négativement car lors de la demande de permis de construire, l'électricité était déclarée déjà présente sur le site et qu'une autre solution beaucoup plus économe était possible.

La séance est levée à 21h après avoir fixé la réunion du prochain conseil municipal au Mardi 12 Juillet 2016 à 18h30.